



## **COMPTE RENDU DU CTL DU 17 mars 2014**

En préalable Solidaires Finances Publiques a donné lecture du tract intitulé « le 20 mars au moins 5 raisons légitimes d'être en grève ! ». Cette invitation à faire grève n'a donné lieu à aucun commentaire de la part de la Direction.

Sans doute les directeurs veulent ils nous faire la surprise de se mettre tous en grève ?

### **1) Présentation du rapport d'activité 2013**

La Direction nous a présenté son rapport d'activité toujours très bon : rien qu'au contrôle fiscal moins il y a de monde, plus les résultats progressent, peut-être la maîtrise de l'art de faire dire ce qu'on veut aux statistiques...

Les représentants de Solidaires FP sont revenus sur les conditions de vie au travail très dégradées. Ce cri d'alarme que nous lançons depuis un moment déjà est corroboré par la publication du baromètre social où l'on voit par exemple que, pour 61% des sondés, la cause principale de stress est la charge de travail.

Solidaires a également fait remarquer que la seule lecture du rapport sur la question de la fiscalité des professionnels met en évidence les difficultés dans lesquelles se débattent les collègues des SIE : manque de personnel, empilement des réformes politiquement sensibles et fiscalement absurdes etc. etc.

### **2) Bilan de la formation professionnelle**

- Solidaires a demandé un point sur les formations indispensables des collègues qui, à la rentrée, auront un poste sur une autre filière : réponse, on s'oriente vers la e-formation !
- Justement la e-formation est notre deuxième point d'intervention : elle va devenir la norme pour économiser du temps et des frais de déplacement. Ceux qui l'ont expérimentée savent que ça n'a rien à voir avec le partage au cours d'une session de formation.

Nous exigeons un espace et un temps dédié, hors du poste de travail.

- Notre troisième point est une demande quant aux formateurs : qui sont-ils (elles) ? combien sont-ils (elles) ?, comment sont-ils (elles) recruté(e)s et reconnu(e)s ?

### **3) Création de la MDRA (mission départementale des risques et audit)**

Il s'agit de fusionner les risques (2MR) et l'audit (les IP). Ça tombe bien, on avait du mal à comprendre les subtilités de l'un et l'autre...

Au-delà de la plaisanterie, on voit que la DRFIP se met en capacité de prendre en charge des missions particulières sur des départements plus petits de l'interrégional dans le cadre de la démarche stratégique.

### **4) Nouveau cahier de consignes des veilleurs de nuit**

Dans le dossier relatif à la titularisation des salariés sous contrat, la doctrine d'emploi des veilleurs de nuit de Strasbourg Picquart et la cité administrative sont revues, pas toujours au bénéfice des personnels d'ailleurs, mais leur tâches doivent rentrer dans le cadre national.

#### **5) Généralisation des espaces de dialogue (EDD)**

Il s'agit de donner la possibilité aux agents qui en font la demande de s'exprimer dans un cadre défini, en toute confidentialité et hors les oreilles de leur chef de service.

Une synthèse est faite par l'animateur (facilitateur), normalement issu d'une autre direction et la direction donne la suite appropriée.

Si les conditions strictes de confidentialité sont respectées Solidaires pensent que ça vaut la peine de renouer avec des échanges sur le travail ou les relations au travail, échanges qui font actuellement cruellement défaut !

#### **6) Missions de l'IDIV expert en « sécurité batimentaire ».**

L'expert a été nommé après un entretien dans un cadre national pour ce que la direction estime être des compétences particulières en matière de sécurité.

#### **7) Bilan budgétaire 2013 et prévisionnel 2014**

Comme nous l'avons déjà dit, les mesures d'économies, en particulier sur l'affranchissement et les imprimantes, ont produit l'effet escompté.

En ce qui concerne l'**affranchissement** la parole de la direction et celle des OS diffèrent : la direction n'accepte pas plus de 2 ou 3 jours de délai d'acheminement dû à la nouvelle formule où certaines OS en comptent 15 !

**Conclusion** si vous êtes en proie à des difficultés de délai, gardez les preuves de vos envois et nous ferons remonter. C'est le seul moyen de prouver les difficultés rencontrées.

Sur **les PNR** Solidaires a demandé à ce que soit envoyé à chaque agent le lien qui lui permettra de faire des impressions sécurisées pour éviter les embouteillages et les indiscretions au PNR de l'étage !

Le budget 2013 a été bouclé in extremis par un abondement de dernière minute de la centrale. En ce qui concerne 2014, le schéma s'annonce le même : restrictions, incertitudes sur le budget final, c'est pourquoi les OS ont unanimement voté contre. Nous serons donc reconvoqués sur cette question dans une semaine.

#### **8) Actualité immobilière**

- Strasbourg Simonis : le déménagement des brigades dans le bâtiment principal se précise pour créer les conditions d'accueil de la BII et de la BVCI
- DRFIP : mise en sécurité du bâtiment, accès PMR, réfection des balcons, accès au sous-sol facilité, tentative d'enrayement des odeurs de toilette au 25, et une étude sur un accueil moins acrobatique au 4 place de la République sont programmés !
- Niederbronn : les nouveaux locaux devraient ouvrir le 3 avril
- Obernai : le remplacement du sol et l'aménagement de la zone d'accueil seront effectués au 1<sup>er</sup> trimestre
- Truchtersheim : la communauté de communes a fait une proposition de relogement dans le cadre de la Maison de Service Public à venir.
- Illkirch : d'après la direction, l'opposition du maire d'Illkirch au déménagement ne change rien à la décision de la DG de déménager dans des locaux plus adaptés et sécurisés.

#### **9) Questions diverses**

- Congés pendant la campagne IR :

Solidaires FP s'est fait préciser les règles en matière de congés et récupérations pendant la campagne IR : il n'est pas interdit de prendre récup ou congé durant cette période s'il demeure un effectif suffisant pour assurer la réception et la saisie.

Vos élus ont fait remarquer que les agents sont responsables et ne choisissent pas cette période de pointe pour désertier les services. Ils savent s'organiser entre eux en cas d'absence.

Conclusion, posez vos demandes dans AGORA, ne les retirez pas si le chef de service vous le demande oralement, attendez un refus de validation dans AGORA et contactez-nous !

- Jour de carence :

Il est abrogé par la loi de Finance sans qu'il soit besoin d'attendre un décret qui n'a pas lieu d'être. Là encore faites nous remonter d'éventuelles difficultés.

- Frais de déplacements :

Cette question a été récemment repréciser par la centrale : néanmoins tout n'est pas clair et il faudra examiner chaque situation, n'hésitez pas à nous saisir en cas de litige.

Quant aux échelons de renfort issus des deux filières, leur situation ne sera pas harmonisée avant la fin de l'année.

**RAPPEL : ASSEMBLEE GENERALE DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES  
LE 3 AVRIL A STRASBOURG NEUFDORF  
BUFFET SUR PLACE : 15 €**